



CONDITIONS GENERALES

TARIF

Le tarif hebdomadaire comprend la location du bateau pour la période définie par le contrat de location. Les taxes de port et les consommables (carburant, gaz, piles, avitaillement, huile 2 T sont à la charge du locataire) Nous accordons des remises supplémentaires pour des locations de plusieurs semaines. Tous les bateaux OPEN sont disponibles à partir de 9 h, pour les habitables il sera convenu de fixer une heure entre le locataire et le loueur.

OPTION service plus

Nettoyage du bateau, linge de cabine, ski nautique, bouée, waek, ravitaillement nourriture, voir tableau tarification, les gilets enfants sont à votre disposition gratuitement.

Le prix de ces options est à régler au moment de la prise en main du bateau, directement au loueur. Interrogez-nous sur la disponibilité de ces options pour le bateau retenu. En aucun cas, la non-disponibilité d'une option peut être une cause d'annulation de la réservation.

RESERVATION

Pour réserver un bateau, envoyez-nous votre demande de devis sur notre site, en précisant le bateau choisi, le prix de la location, les dates de réservation, le nombre de personnes (adultes, enfants de votre équipage) les options avec les services souhaités et vos coordonnées complètes.

Pour valider votre réservation, il suffira de remplir notre imprimé questionnaire (à imprimer à partir du site) d'y annoter votre accord, de le signer et de nous le renvoyer avec les documents suivant

(photocopie carte d'identité, permis bateau) ainsi que le premier acompte de 33% du montant du devis.

En ce qui concerne les habitables, le nombre de personne à bord doit être précisé comme maximum autorisé lors de la réservation dans le contrat de location. L'embarquement de personne supplémentaire à tout moment de la période de location est subordonné à l'autorisation préalable et expresse du loueur du bateau qui pourra refuser sans avoir à fournir de justification.

Résiliation du contrat par le locataire

Avant la prise en charge du bateau : si le locataire renonce à la location et résilie le contrat passé avec le loueur, la perception de frais d'annulation par le loueur se fera, sauf cas de force majeure, dans les conditions suivantes : si l'annulation intervient

- plus de trois mois avant le début de la location, seuls des frais de dossier seront dus au loueur

moins de 3 mois avant le début de la location, le ou les acomptes versés seront acquis au loueur

En tout état de cause, si le loueur parvient à louer le bateau réservé, il remboursera la totalité des acomptes versés moins les frais de dossier représentant 10% du montant du contrat.

ASSURANCE

Le bateau est assuré pour la location avec l'application d'une franchise à la charge du locataire, la caution laissée par le locataire correspond principalement à cette franchise, son montant est porté sur le contrat de location, celle ci peut être rachetée en partie en souscrivant une assurance. Le loueur attire l'attention du locataire sur sa possibilité de souscrire une assurance complémentaire (annulation, individuel équipage, météo, rachat de franchise) dont le site Internet est accessible depuis notre site.

CAUTION

La caution constitue une garantie destinée à couvrir la franchise d'assurance, le frais qui ne seraient pas pris en compte par celle-ci et les éventuelles taxes de port impayées par le locataire. Elle est payable avant l'embarquement et restituée, sauf litige, au plus tard dans les 21 jours du retour. Tout dommage au matériel loué constaté après la fin de la location, entraîne la retenue de tout ou partie de la caution. Le dommage fait l'objet d'une estimation et d'une facturation ; si elle est inférieure à la caution, elle doit faire l'objet d'un règlement par le locataire, après quoi la caution lui sera restituée. Une somme supplémentaire minimum suivant la taille du bateau, peut être demandée par le loueur à l'embarquement pour couvrir les frais de nettoyage du bateau à son retour. Si le nettoyage est effectué par vos soins, cette somme sera restituée au débarquement. Des toilettes bouchées et / ou le four sale donnent lieu à la retenue intégrale de la caution nettoyage.

ACCUEIL-DEPART

A votre arrivée sur le port de La Londe les Maures, vous serez accueilli par un professionnel sur place à partir de 9h pour les modèles OPEN, pour les habitables il y aura lieu de prendre un rendez-vous avec le loueur pour effectuer toutes les formalités (inventaire, mise en main du bateau etc...) et la remise des clés avant le départ avec les documents nécessaires à votre croisière.